

Du 26 au 31 octobre 2022

Les articles contenus dans ce document n'engagent que les auteurs et les sources dont ils émanent. Ils ne reflètent en aucun cas une position officielle de la COI.



1	COI et ses projets
1.1	 Environnement : programme ExPLOI
1.2	 Culture
1.3	 Assises du développement durable dans l'Océan Indien : Le secteur privé s'implique dans les ODD
1.4	• Riposte Covid-19 dans l'Océan Indien
2	2. Centres d'Intérêts
	 Environnement
2.2	 1,4 million de visiteurs à juin 2023 - Tourisme : Maurice lorgne huit nouveaux marchés Destination Madagascar : Un million de touristes prévus en 2028
2.3	 Pêche
1.4	à Malé Changement climatique16

Madagascar tient son pré-COP 27



COI et ses projets

Environnement : programme ExPLOI

26 octobre 2022

Lien de l'article



Madagascar, écoresponsabilité, Alliance Française de Mahajanga : Rencontre internationale « Les Plastiques dans l'Océan Indien »



Pendant 3 jours, du 17 au 19 octobre, Chrystelle Lafaysse, directrice de l'Alliance Française de Mahajaganga a eu l'honneur d' être invitée a participer à la rencontre internationale « Les plastiques dans l'Océan Indien », organisée par le GID (Groupement Interacadémique pour le Développement), qui regroupe une trentaine d'académies de part le monde, la Commission de l'océan Indien – Indian Ocean Commission et la République de Madagascar, à Tananarive.

La COI et le GID ont souhaité de joindre leurs forces et leurs compétences à celles des acteurs malgaches pour organiser une rencontre des acteurs concernés par la compréhension des mécanismes et des impacts de la pollution par les plastiques dans toute la région ainsi que par la recherche de solutions adaptées aux réalités locales.

Scientifiques, industriels, représentants de la société civile, publics scolaires et universitaires ont échangé pendant trois jours et ont présenté à l'issue des travaux quelques pistes aux décideurs politiques de la région.

Plusieurs ateliers créatifs destinés plus spécifiquement à la jeunesse ont eu lieu en parallèle, notamment autour de la bande dessinée, de la musique et de la valorisation des déchets plastiques avec les Artistes Dwa, Kan et MoovMainty..

Chrystelle Lafaysse est intervenue pour parler des actions d'éducation à l'environnement : « Ateliers Brico'Recup » tous les mercredis et les samedis à l'Alliance, la 1º édition des 24h de l'Art recyclé en partenariat avec WHH le 26 novembre prochain, expositions et sensibilisation par l'Art... auprès du jeune public a Mahajanga mais aussi des actions menées dans d'autres Alliances du réseau de Madagascar comme le festival de courts métrages autour du sujet de l'environnement par l'Alliance Française de Morondava ou

le projet « Les petits débrouillards » association du département de la Réunion, initié par l'Alliance Française de Tamatave.

Une formidable opportunité pour mettre en valeur les actions d'éducation jeune public à l'environnement de notre beau et grand réseau des <u>Alliances Françaises de Madagascar</u>.

La directrice a également annoncé que l'Annexe Tanambao Sotema deviendra à court terme une Alliance écoresponsable avec l'installation de ruches la création d'un jardin potager à visée pédagogique, d'un système de tri des déchets et de compost et d'autres actions contribuant à la protection de l'environnement et a également présenté les Trophées de l'écoresponsabilité de la Fondation des Alliances Françaises.

L'Alliance Française de Mahajanga participera en 2023 aux Trophées de l'écoresponsabilité de la <u>Fondation des Alliances Françaises</u>

Plus d'information:

- https://www.commissionoceanindien.org/rencontres-internationales-les-plastiques-dans-locean-indien/
- https://www.mio.osupytheas.fr/fr/les-plastiques-marins-dans-locean-indien
- https://www.rfi.fr/fr/environnement/20221018-madagascar-et-le-sud-de-l-oc%C3%A9an-indien-particuli%C3%A8rement-expos%C3%A9s-%C3%A0-la-pollution-plastique



COI et ses projets **Culture**25 octobre 2022

Lien de l'article

ION NEWS

Le président Roopun souligne le rôle du Festival Du Film Européen dans le renforcement des liens entre l'île Maurice et l'UE



Le Festival Du Film Européen reste un événement important pour célébrer et renforcer les liens qui existent entre l'île Maurice et l'Union européenne (UE). En effet, Maurice et l'UE partagent d'excellents liens fondés sur l'amitié, les valeurs communes et la coopération, ainsi que des relations économiques et commerciales constructives qui se sont intensifiées au fil des ans. Cette déclaration a été faite par le président de la République de Maurice, Pradeep Roopun, le 24 octobre 2022, lors de la cérémonie de clôture de la quatrième édition du Festival Du Film Européen à Maurice, au cinéma MCine au Caudan, Port-Louis.

Le vice-président de la République de Maurice, Eddy Boissézon, l'ambassadeur de l'UE à Maurice, Vincent Degert et d'autres personnalités étaient présents à la cérémonie au cours de laquelle le film FREDA a été projeté. Une séance de discussion sur le thème "La place des femmes dans la société haïtienne" a également eu lieu après la projection avec la participation de Barbara Stephenson, artiste et chef de projet, développement des industries culturelles et créatives à la Commission de l'Océan Indien.

Dans son discours, le président Roopun a souligné le rôle de la culture en tant que composante intégrale de la politique étrangère de l'UE. Le président souligne aussi que l'UE est engagée non seulement dans la promotion des diverses cultures de ses 27 États membres auprès de la population mauricienne, mais elle apporte également son soutien aux acteurs locaux du secteur culturel par le biais du programme "ACP Cultures". Parlant du Festival Du Film Européen, il a indiqué qu'il permet d'échanger des idées lors d'un événement culturel et a rappelé que la première édition a été lancée en 2019 dans le cadre des célébrations du Jubilé d'or de la fête de l'Indépendance de Maurice.



midimadagasikara

Assises du développement durable dans l'Océan Indien : Le secteur privé s'implique dans les ODD



Les projets en économie bleue entrant dans le cadre de l'organisation des assises du développement durable ont été présentés hier à Ankorondrano. Ces projets reflètent l'engagement du secteur privé dans l'atteinte des objectifs de développement durable à l'horizon 2030.

L'importance de l'entrepreneuriat dans l'économie bleue. C'est ce qui a été mis en exergue, hier, au Radisson Blu Ankorondrano durant l'organisation de la pré-session des Assises du développement durable dans l'océan Indien (ADD-OI). À noter qu'ils auront lieu les 4 et 5 novembre prochains dans la Capitale. C'est une opération qui va se dérouler sur huit ans pour engager le secteur privé de l'océan Indien et en particulier Madagascar dans les ODD 2030. Le secteur privé présente des projets structurants qui vont ensuite être accompagnés d'une part par les bailleurs et d'autre part par les investisseurs ainsi que par le système financier comme des banques ou d'un fonds d'investissement. « L'économie bleue est un secteur porteur et il est inconcevable de ne pas présenter des projets se référant à ce domaine. Ces projets ont été présentés aujourd'hui (ndlr : hier), c'est pour donner un aperçu global de la qualité, de la diversité et du poids économique en terme d'atteinte des ODD. Les projets passent par une étape de sélection par un comité de pilotage dédié et conduit avec les programmes des Nations Unies pour le développement mais des projets restent encore à développer et seront encore présentés durant les assises », selon Philippe Tabuteau, expert international pour le PNUD.

Sélection

C'est à travers ces projets que le secteur privé exprime ses engagements aux ADD-OI. Outre les bailleurs, un pool complet composé entre autres des acteurs économiques majeurs, institutionnels clés ainsi que des experts sélectionnent les projets à partir des critères de sélection qui reposent entre autres sur leur taille et sur le fait qu'ils soient rentables et qu'ils atteignent les ODD. « L'objectif est de faire en sorte que les projets puissent être dupliqués dans une autre région et pourquoi pas dans une autre île de l'océan Indien », argue à son tour Randriamboavonjy, directeur des projets TF261. À rappeler que lesdites assises sont portées par le PNUD et l'agence malgache de conseil en développement durable TF261 avec le soutien du Groupement des entreprises de Madagascar (GEM). Sa mise en œuvre entre dans le cadre de la présidence de la Commission de l'Océan Indien par Madagascar et en réponse à l'engagement pris par les huit îles (Madagascar, Mayotte, les Comores, Maurice, La Réunion, les Maldives et le Zanzibar) de lutter activement contre le réchauffement climatique.

Narindra Rakotobe

COI et ses projets

Veille sanitaire : réseau SAGA
31 octobre 2022
Lien de l'article



Riposte Covid-19 dans l'Océan Indien



L'Unité de veille sanitaire de la Commission de l'océan Indien (COI) qui coordonne le réseau SEGA – One Health a organisé un atelier régional retour d'expériences Covid-19 les 27 et 28 octobre 2022, à Maurice.

Cette rencontre de deux jours a rassemblé les représentants des États membres afin de faire le bilan sur les actions menées et discuter des perspectives d'amélioration.

Une dizaine de représentants des États membres et de l'Unité de veille sanitaire de la COI ont participé aux travaux qui se sont tenus à Maurice. Cet atelier régional, facilité par l'Agence régionale de santé de La Réunion, visait notamment à mener une rétrospective de la riposte régionale contre la Covid-19. Pour rappel, dès février 2020, le réseau SEGA – One Health de la COI s'est

mobilisé via un plan d'urgence, suivi d'un plan de riposte en avril. Ces derniers s'inscrivaient dans le cadre de l'initiative #SantéEnCommun de l'Agence française de développement (AFD). Fin 2020, l'Union européenne (UE) a apporté un soutien additionnel afin de renforcer les capacités de riposte des États membres de la COI face aux épidémies et pandémies.

Pour le Secrétaire général de la COI, Pr. Vêlayoudom Marimoutou :

« Cet exercice critique est nécessaire parce que les défis sanitaires évoluent et que nous devons toujours viser l'amélioration de notre surveillance et de notre riposte épidémiologique. Les discussions devront ainsi répondre à des questions de bilan et d'ouvrir à des pistes d'amélioration. [...] L'idée est de capitaliser sur les leçons apprises pour améliorer les capacités de prévention, riposte et soutien du réseau SEGA-One Health. ».

En effet, l'intérêt d'un tel atelier est d'évaluer les capacités de surveillance, de prévention et de riposte face à une crise en identifiant les points forts, les freins et les axes d'amélioration.

Gestion de la Covid-19 dans la région : forces, faiblesses, opportunités, menaces

Dès l'apparition des premiers cas, la COI a mis en oeuvre une action transversale et adaptée aux besoins de chaque État membre et ne se limitant pas à la fourniture de matériels et équipements. En effet, une réponse intégrée a été proposée, couvrant ainsi plusieurs aspects de gestion des risques épidémiologiques : surveillance, formation, capacité diagnostique, sensibilisation, prise en charge...

Ces deux jours d'atelier ont donc été rythmés par des partages d'expériences des différents acteurs impliqués dans la riposte Covid-19. Concrètement, une analyse SWOT (identification des forces, faiblesses, opportunités et menaces) a été menée afin d'obtenir une vue d'ensemble et ainsi dégager des axes d'amélioration. Plusieurs thématiques ont été abordées : surveillance épidémiologique, diagnostique, dépistage, séquençage, prise en charge des patients, contrôles aux frontières, vaccination, etc.

Il en ressort que l'existence du réseau SEGA – One Health est en elle-même un atout incontestable pour faciliter la gestion de la crise Covid-19 dans la région. Elle constitue en effet une plateforme concrète d'échanges, de surveillance et d'intervention. Parmi les bonnes pratiques évoquées au cours de cet atelier, on recense entre autres : réactivité, capacité d'adaptation aux besoins et spécificités des États membres, action transversale, partage d'informations, ...

Des axes d'amélioration ont également été proposés, notamment : maintien/renforcement des formations, facilitation des procédures d'acquisition de matériels ou équipements, renforcement de la sensibilisation, ...

Plus d'information :

- <u>Communiqué</u>: <u>atelier régional Covid-19 | SEGA One Health</u> (<u>segaonehealth.org</u>)
- https://twitter.com/commission coi





La réhabilitation des coraux dans le sud-est en cours



Anou Protez Koray. C'est le projet que mènent les organisations non gouvernementales (ONG) Eco-Sud et Reef Conservation à Maurice sous le projet régional «Restoring marine ecosystem services by restoring coral reefs to meet a changing climate future», qui couvre Maurice, Rodrigues et les Seychelles. Ce, en collaboration avec l'United Nations Development Programme (UNDP), le ministère de la Pêche, le Mauritius Oceanography Institute et Albion Fisheries Research Centre. Les gouvernements de Maurice et des Seychelles ont obtenu une subvention de 10 millions de dollars de l'Adaptation Fund pour restaurer les écosystèmes des récifs.

La première édition d'*Anou Protez Koray* a été lancée hier, à Blue-Bay. Une journée de découverte à travers plusieurs ateliers, initiation au snorkeling, visite du Blue Bay Marine Park, nettoyage de la plage et jeux pédagogiques, entre autres activités. En effet, comme le changement climatique intensifie le blanchiment et la mortalité des coraux, le projet vise à les restaurer pour avoir une barrière naturelle contre la montée des eaux et à améliorer, parallèlement la sécurité alimentaire, explique Rachna Ramsurn, Regional Project Manager Coral Restoration de l'UNDP

A Maurice, la région du sud-est est visée, soit le Blue Bay Marine Park et le Grand Port Fishing Reserve.

Suite de l'article





Les Seychelles accueillent une réunion CITES pour examiner les mesures de survie des requins et des raies

By: Sedrick Nicette, Betymie Bonnelame Traduit par: Rassin Vannier



Les participants discuteront également des différentes approches pour mettre en œuvre la liste existante des requins et des raies, qui est en préparation pour la 19ème Conférence des Parties, (Fondation Save our Seas).

(<u>Seychelles News Agency</u>) - Des responsables de la pêche, de la biosécurité, de la conservation et des douanes des États de l'Océan Indien occidental se réunissent aux Seychelles pendant deux jours pour examiner les espèces proposées pour l'annexe II de la Convention sur le commerce international des espèces de faunes et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES). L'atelier de deux jours, au cours duquel les participants discuteront

également des différentes approches pour mettre en œuvre l'inscription actuelle des requins et des raies, est en préparation de la 19e Conférence des Parties (CoP19) qui se tiendra du 14 au 25 novembre à Panama.

Dans son discours d'ouverture, le ministre de l'environnement, Flavien Joubert, a déclaré que "les requins et les raies font partie des espèces les plus menacées de notre planète et, ces dernières années, un élan croissant a été donné pour faire progresser leur conservation. En tant que prédateurs apex, ils ont un rôle important à jouer dans le fonctionnement des écosystèmes et sont essentiels à l'équilibre de la chaîne alimentaire. La disparition des requins et des raies dans nos océans peut avoir des conséquences imprévisibles, notamment l'effondrement possible d'importantes pêcheries."

Lors de la réunion, les participants auront également l'occasion de présenter des exemples de réussite et d'exprimer leurs besoins et préoccupations concernant les espèces CITES existantes et proposées. Ils discuteront également de l'utilité des stratégies internationales, régionales et nationales de gestion des requins, en mettant l'accent sur les aspects techniques de la mise en œuvre. Suite de l'article





Alerte rouge pour les poissons des récifs de La Réunion



Inquiétude sur le milieu marin réunionnais, alors qu'une étude sur la situation des poissons marins démontre que 36 espèces sont menacées et 23 autres quasi menacées.

L'état des lieux a porté sur l'ensemble des 732 espèces de poissons récifaux vivant dans les eaux peu profondes de La Réunion, jusqu'à 50 m de profondeur, à l'exclusion des espèces de haute mer, des requins et des raies.

Danger critique pour les mérous

De nombreuses espèces sont prisées pour leur chair et présentent une grande valeur commerciale. C'est le cas des mérous, très sensibles à la surexploitation du fait de leur maturité sexuelle tardive et de leur grande longévité. Le Mérou demi-lune et le Mérou patate sont ainsi classés respectivement « En danger » et « En danger critique ».

Au total, le bilan montre que 12 espèces de mérous sont menacées à La Réunion, dont la moitié sont désormais « En danger critique ».

D'autres espèces particulièrement ciblées par la pêche sous-marine ont vu leurs effectifs diminuer de manière importante au point de devenir rares, à l'image du Perroquet bleu, du Vivaneau maori ou du Vivaneau chien-rouge, tous trois classés « Vulnérables ».

Dégradation des récifs, pollutions et réchauffement climatique

De manière générale, toutes les pressions qui affectent l'écosystème des récifs coralliens touchent également les poissons récifaux. Les effets cumulés de l'urbanisation croissante du littoral, des pollutions agricoles et des apports liés aux ruissellements conduisent à une dégradation importante et chronique de la qualité des eaux côtières. Suite de l'article





1,4 million de visiteurs à juin 2023 - Tourisme : Maurice lorgne huit nouveaux marchés



Le pays mise sur de nouveaux marchés afin d'attirer un plus grand nombre de touristes. Accueillir 1,4 million de visiteurs d'ici fin juin 2023. Pour réaliser cet objectif, le ministère du Tourisme entend prospecter de nouveaux marchés touristiques. Parmi ceux-ci, l'Arabie Saoudite, les Émirats arabes unis et la Russie.

De janvier à août, le pays a accueilli pas moins de 557 245 touristes. Les autorités sont confiantes que le cap d'un million de visiteurs sera franchi d'ici fin 2022. Ainsi, Maurice lorgne huit nouveaux marchés. Il s'agit de l'Autriche, la Belgique, la République tchèque, la Hollande, l'Espagne, l'Arabie Saoudite, les Émirats arabes unis et la Russie.

Au sein du ministère du Tourisme, on fait comprendre que ce sont de nouveaux marchés et qu'il faut en tirer profit. « On est confiant d'atteindre la barre d'un million de touristes jusqu'à la fin de l'année. Pour recevoir 1,4 million de visiteurs d'ici fin juin 2023, il est nécessaire de promouvoir Maurice dans les autres pays », indique-t-on. On souligne aussi que pour les mois à venir, le taux de réservation est excellent.

Entre-temps, la promotion de Maurice a déjà démarré en Arabie Saoudite. En effet, au début du mois de septembre, une délégation de la Mauritius Tourism Promotion Authority (MTPA), menée par le directeur Arvind Bundhun, ainsi que Showkutally Soodhun, ambassadeur de Maurice auprès des pays du Golfe, ont visité les principales villes de l'Arabie Saoudite, soit Jeddah, Al Khobar et Riyad, durant une semaine.

La mission visait à positionner Maurice comme une destination et un partenaire de choix pour les agents de voyages du royaume d'Arabie Saoudite et les collaborateurs de l'industrie locale. La campagne a permis de sensibiliser plus de 100 agents et tour-opérateurs de chacune des villes visitées, et de travailler à la création de forfaits vacances sur-mesure pour les voyageurs saoudiens. Suite de l'article



COI et ses projets **Tourisme**29 octobre 2022
Lien de l'article



Destination Madagascar : Un million de touristes prévus en 2028



Ces arrivées touristiques vont générer 62 000 nouveaux emplois et plus de 1,8 milliards de dollars de devises à la nation.

« Vers une nouvelle ère d'investissements touristiques pour la croissance économique nationale et le rayonnement de la destination Madagascar ». Tel est le premier thème choisi lors du Forum National des Investissements pour l'émergence de Madagascar, organisé par la Présidence au CCI Ivato, durant deux jours. À cette occasion, le président de la République, Andry Rajoelina, a déclaré qu'une vingtaine de zones d'émergences touristiques sont créées pour attirer des investisseurs tant nationaux qu'étrangers dans le tourisme qui fait partie des secteurs prioritaires. « Des mesures incitatives fiscales, douanières et foncières seront prises pour faciliter leurs investissements en matière de création d'hôtels 5 étoiles notamment. Des appels d'offres seront ainsi lancés pour ce faire. Les promoteurs de projet doivent le réaliser à compter de l'année prochaine, et ce, sur une durée de 2 ans et demi, tout en s'engageant à respecter des cahiers de charges », a fait savoir le Chef de l'Etat.

Plus de 1,8 milliards de dollars

Parmi les zones d'émergence touristiques, le ministre du Tourisme, Joël Randriamandranto a entre autres cité le Parc d'Ehoala qui est déjà aménagé tout en disposant des énergies propres pour créer un Hôtel Club. « Un écolodge est prévu être installé dans le parc de Tsimanampetsotsa et un hôtel cinq étoiles à Nos Lava, situé à 30 minutes en bateau de Morombe. En outre, nous avons identifié trois sites, à savoir le port Jasmine à Diégo, le port du Cratère à Nosy-Be et le vieux port de Fort-Dauphin, pour installer des Marinas ou un complexe résidentiel incluant un port de plaisance. En effet, nous prévoyons d'enregistrer un million de touristes choisissant la destination Madagascar d'ici 2025. Mais pour l'année prochaine notre défi est de retrouver le niveau des arrivées touristiques en 2019, soit avant la Covid-19, un peu moins de 400 000 voyageurs. Suite de l'article

Lire aussi: https://lexpress.mg/31/10/2022/tourisme-vert-madagascar-pousse-ses-pions/





PÊCHE – L'UE et Madagascar concluent un nouvel accord pour quatre ans



Madagascar et l'Union européenne signent un nouvel accord de pêche pour une durée de quatre ans. Soixante- cinq navires européens seront ainsi autorisés à pêcher du thon dans la Zone économique exclusive de Madagascar.

Selon une communication de la délégation de l'Union européenne (UE), transmise aux rédactions, un nouvel « Accord de partenariat de pêche durable » (APPD) entre Madagascar et l'UE a été signé hier. Cette signature fait suite à un cycle de négociations entamé depuis 2018 entre les deux parties, ouvrant ainsi un nouveau chapitre qui renforce leurs relations dans le domaine de la pêche.

L'accord négocié, pour une durée de quatre ans, marque une étape importante dans la coopération bilatérale. Il traduit les engagements communs pour une utilisation durable des ressources biologiques marines. Cet accord conforte la volonté des Parties d'améliorer la gouvernance des pêches, la gestion durable des ressources biologiques marines, de lutter contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée, de promouvoir la transparence, de renforcer la protection des écosystèmes marins et le développement durable du secteur de la pêche.

Il permettra à la flotte de l'UE de mener des activités de pêche dans les eaux de Madagascar, tout en soutenant le développement durable du secteur de la pêche de la Grande île. Au total, un maximum de 65 navires de l'UE recevra des autorisations pour pêcher du thon (et espèces associées) selon la répartition suivante : 32 thoniers senneurs, 13 palangriers de surface d'une jauge brute de plus de 100 et 20 palangriers plus petite capacité.

Politique commune

Par ailleurs, l'accord prévoit un accroissement du nombre de marins malgaches embarqués à bord des navires de l'Union. Le nouveau protocole issu des négociations conclues hier représentera une avancée significative et une évolution du partenariat entre l'Union européenne et Madagascar. Il met en œuvre les principes de la politique commune de la pêche de l'UE et de la politique de Madagascar en matière de transparence, bonne gouvernance des activités de pêche, non- discrimination, respect des avis scientifiques et coopération scientifique relative à la collecte et d'analyse des données. Il est conforme à la législation de Madagascar et également aux mesures de gestion prises dans le cadre de la Commission des Thons de l'Océan Indien (CTOI), dont les deux parties sont membres.

L'UE et Madagascar doivent maintenant engager les procédures législatives nécessaires à la signature de l'accord et de son protocole de mise en œuvre, avec l'objectif de son application à partir du 1er juillet 2023.



PÊCHE

Les accords de cogestion des activités en mer signés à Malé

La direction de la pêche à travers son ministère de tutelle et l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ont procédé hier 26 octobre, à une signature des accords de cogestion des activités en mer avec la communauté de pêcheurs de Malé Mbadjini au sud de Ngazidja. Des accords devant permettre aux responsables du projet REEFFISH et aux com-

munautés de pêcheurs de travailler conjointement sur la protection des activités et des produits marins dans le sens d'améliorer les revenus des travailleurs en mer et leurs conditions de vies.

a pêche est une activité très lucrative et risquée, vu l'infinité de la mer et de ce qu'elle regorge comme produits. Elle est pratiquée par un bon nombre de

citoyens venant des zones côtières alors qu'elle est une activité essentielle de l'économie, d'où la volonté du gouvernement d'accompagner les travailleurs en mer à travers des projets comme Swiofish qui a abouti à la création des communautés de pêcheurs et des fournitures d'équipements de pêche. Aujourd'hui à travers le projet REEFFISH, le secteur connaît aussi des progressions dont les formations sur les

pêcheurs. Ce mercredi 26 octobre, des accords de cogestion ont été signés avec les communautés de pêcheurs dans la localité de Malé, basés sur les activités de la mer. « L'objectif de cette signature est d'impliquer les communautés de pêcheurs dans la protection des aires marines, notamment dans les prises de décision, mais également dans la mise en œuvre des différentes actions. A travers cette procédure, on compte faciliter les échanges en termes d'information, de connaissances et de bonnes pratiques », explique Mohamed Nourdine, le coordinateur du projet au niveau national.

Le maire de la région Itsahidi a insisté sur les avantages de protéger la mer. Pour lui, on doit contribuer à la protection de l'environnement et dire « combien nous sommes honorés des initiatives du gouvernement dans le but d'améliorer les activités en mer et les revenus des pêcheurs ». Lors de la cérémonie, Mohamed Idiamine, représentant de la FAO aux Comores, a remis au secrétaire général du ministère de la pêche, le directeur général de la pêche et au président de la communauté de pêcheurs un texte de loi devant recadrer la pêche au niveau du pays.

« Il s'agit d'un travail effectué par toutes les instances de pêches au niveau du pays. Il y a dans ce document ce qui est permis et ce qui est interdit sur la pêche aux Comores », dit-il. C'était l'occasion pour Mohamed Ben Ali, président de DJAMBE, association des pêcheurs Male de saluer les efforts fournis par le gouvernement et les responsables du projet. « Je promets de respecter la loi qui nous et de la faire respecter aux autres », souligne-t-il.

A titre de rappel, REEFFISH est un projet régional qui tend à améliorer la gestion des pêches en récifs coralliens et des dispositifs de concentration de poisson (DCP) autant pour la restauration et la protection des produits de mer et l'amélioration des revenus des pêcheurs. Le projet lutte aussi contre la pêche illégale non déclarée et non réglementé (INN). C'est un projet régional (océan indien) financé par le Japon à hauteur de 4,4 millions dollars pour améliorer la pêche dans les 5 pays (les Comores, Madagascar, Maurice, Seychelles et le Kenya).

Kamal Gamal



Centres d'Intérêts Changement climatique : pré-COP 27

26 octobre 2022 <u>Lien de l'article</u>



Changement climatique: Madagascar tient son pré-COP 27



Une réunion de préparation de la prochaine COP 27 (Conference of Parties) qui se déroulera les 6 au 18 novembre 2022 en Egypte, a été organisée hier par le Gouvernent malagasy à travers le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable, l'Organisation des Nations-Unies, l'Ambassade du Royaume Uni et la Banque Mondiale.

L'objectif étant de discuter des avancements par rapport aux engagements pris par Madagascar à l'issue du COP 26, surtout en ce qui concerne l'élaboration de la CDN II (Contribution Déterminée National) et le PNA (Plan National d'Adaptation). Madagascar est un des pays africains ayant déjà conçu ces documents de cadrage pour lutter contre le changement climatique.

Le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (MINAE) a participé au panel de discussion, avec le Ministère des Transports et de la Météorologie, les autres Ministères concernés par le changement climatique, les Parlementaires, les Diplomaties étrangères présentes à Madagascar, les partenaires techniques et financiers ainsi que le secteur privé notamment. Le secteur agricole a vu la mise en œuvre d'actions notoires concernant la promotion de l'AIC se rapportant à la pratique de l'agriculture intelligente, l'agroécologie, la promotion de l'agriculture biologique, la sensibilisation à l'utilisation des engrais biologique et organique afin de réduire l'utilisation des engrais chimique et la recherche des nouvelles variétés adaptées au changement climatique, comme le mil et le sorgho dans le Sud. Le MINAE, en collaboration avec la Direction Générale de la Météorologie et la GIZ, a également conçu les calendriers culturaux selon les perspectives climatiques, mis à jour avant chaque année culturale. Le Sud de Madagascar a notamment bénéficié d'un Champ Ecole Climat que le Ministère projette de le vulgariser dans toutes les autres régions. D'autres actions ont été menées notamment en matière de fertilisation des sols, de reboisement et d'associations culturales.

Suite de l'article